

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU
CANTON DE LA CHAMBRE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
Le 14 mars 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le **VINGT-CINQ MARS**

Le Conseil légalement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à
Notre-Dame-du-Cruet, sous la présidence
de Monsieur Bernard CHENE, Président

Nombre de délégués

. en exercice : **27**
. présents : **23**
. votants : **27**

Présents : Mesdames BIGNARDI, CARRON, CLEMENT, COMBET-BLANC, CORVAL, DRILLAT, DULAC, DUPENLOUP, PION, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BOST, CECILLE, CHENE, COMBET, GIRARD, GOYET, LAZZARO, LE ROUX, MORVAN, ROCHETTE

Absents excusés : Monsieur Gérard BORDON
Monsieur Christophe JAL
Monsieur André TOGNET
Monsieur Bertrand MONDET

procuration à Monsieur Philippe GIRARD
procuration à Madame Joëlle CARRON
procuration à Monsieur Dominique LAZZARO
procuration à Monsieur Christian ROCHETTE

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique LAZZARO

OBJET : Résidence les Cordeliers- Création d'une maison de santé pluriprofessionnelle-Demande de subvention au Conseil Départemental.

Le Président rappelle que la création de la maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) permettra d'assurer le maintien des services médicaux nécessaires à la satisfaction des besoins de la population.

Le Département soutient ces projets de MSP labellisées par l'Agence Régionale de Santé, répondant aux besoins de santé des habitants et aux exigences d'efficacité et d'accessibilité géographique.

Le montant des travaux de création de la maison de santé pluriprofessionnelle, comprenant la partie rénovation de l'existant et la construction de l'extension, est évalué à 1 981 942 € HT.

Le Président propose au conseil communautaire de solliciter auprès du Conseil Départemental de la Savoie, dans le cadre du Contrat Départemental Maurienne, une subvention d'aide à l'investissement à hauteur du montant forfaitaire de 120 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** du Conseil Départemental de la Savoie, une subvention de 120 000 € au titre des travaux de construction de la maison de santé pluriprofessionnelle, dont le coût est estimé à 1 981 942 € HT,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024,
- **DONNE** tous pouvoirs au Président pour signer tous les documents nécessaires.

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 073-247300361-20240325-2024_DELIB_29-DE



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Dominique LAZZARO

Le Président,
Bernard CHENE

Communauté de Communes
du Canton de La Chambre
39 place Jean Viard - 73130 ST ETIENNE DE CUINES
Tél. : 04 79 56 26 64
Mail : comcomcc@orange.fr - site internet : <http://www.la4c.fr>